



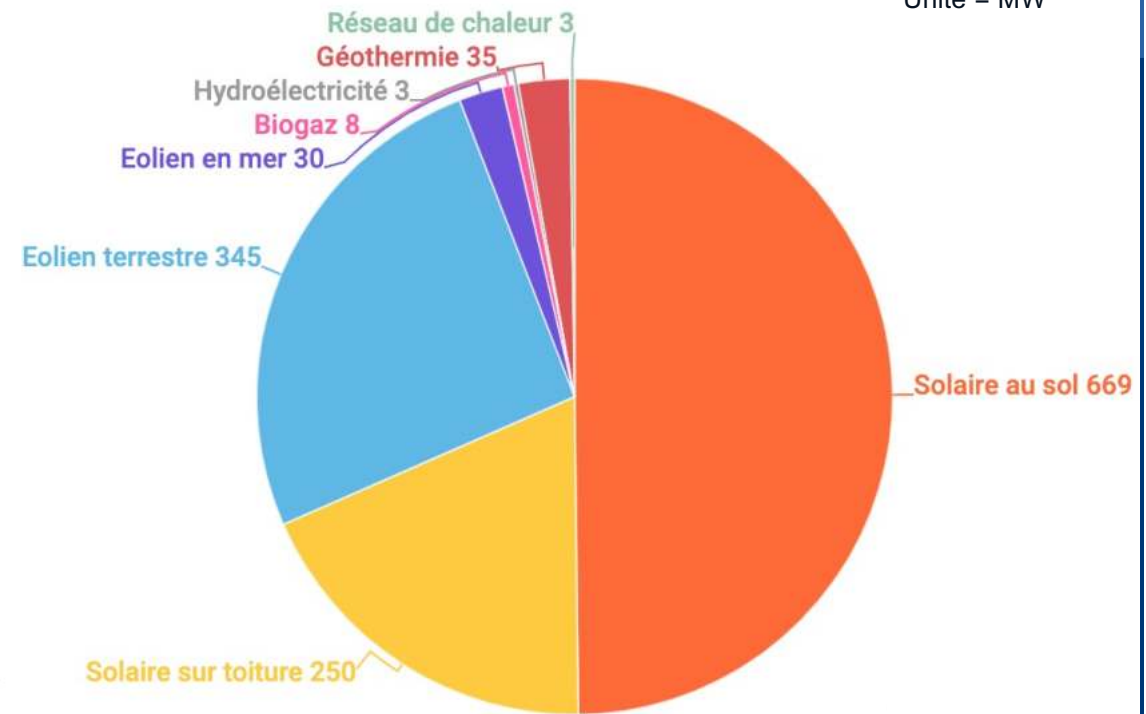
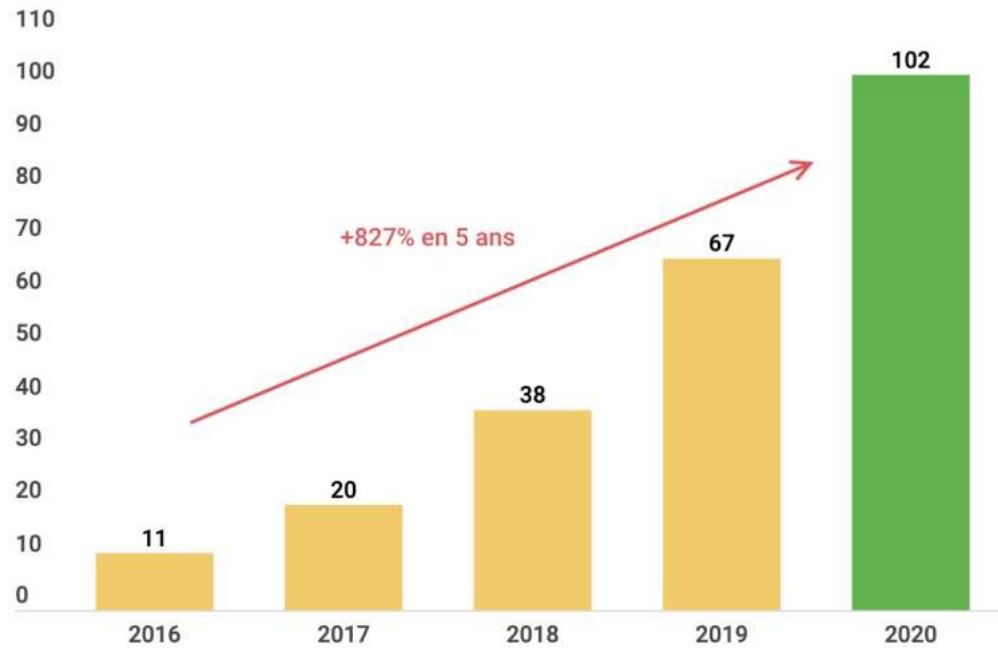
Le Financement participatif

Soudrons et Cheniers, Jeudi 24 Juin 2021

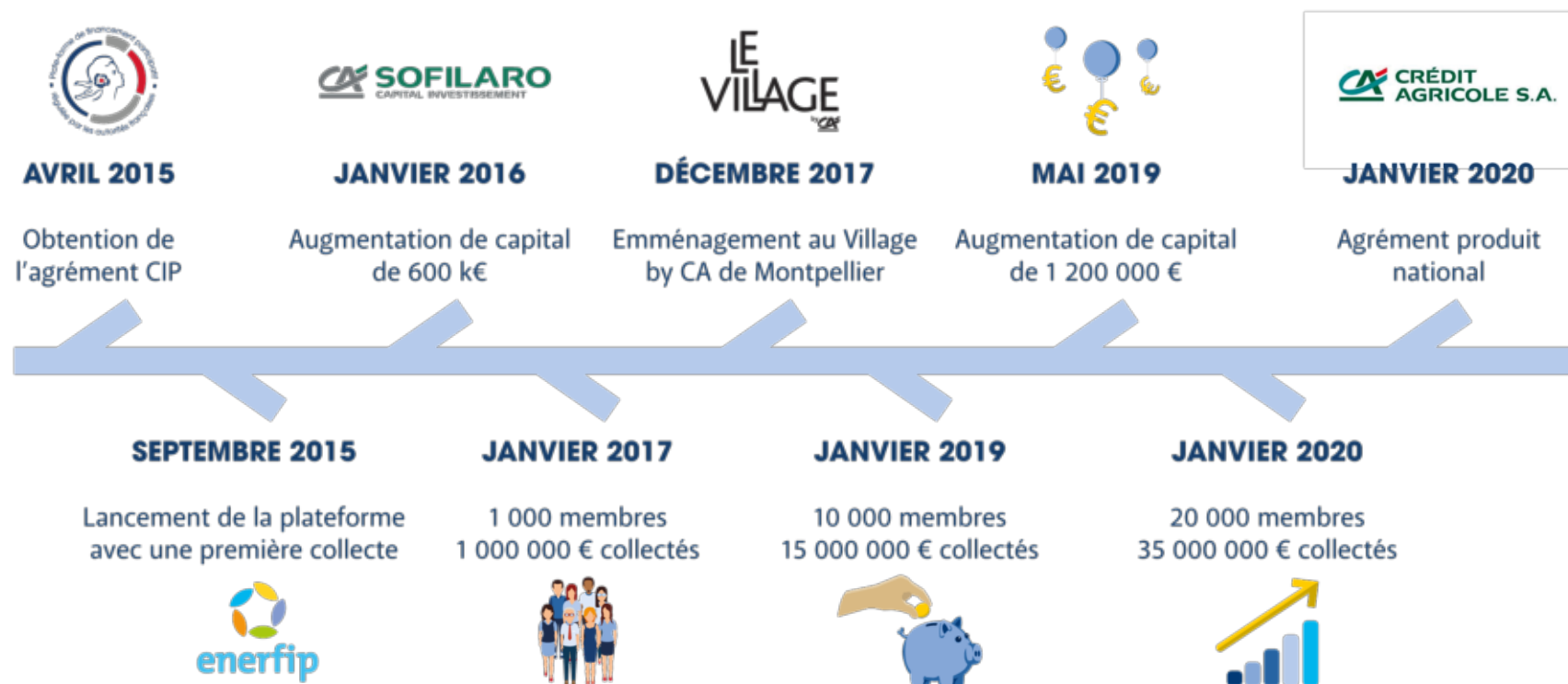


Le Financement Participatif des EnR en chiffres

Montants levés par les plateformes (en M€)



Enerfip en dates



Enerfip en chiffres



280

projets financés



110 000 000

collectés



28 000

membres



20

collaborateurs

Notre vision, notre identité

Permettre à tout un chacun de devenir acteur de la transition énergétique !



PÉDAGOGIE

Faire de la **pédagogie sur la transition énergétique, les énergies renouvelables (EnR) et le financement**, pour le plus grand nombre. La possibilité d'investir sur les projets permet d'intéresser les riverains.



BIENS COMMUNS

Permettre l'**appropriation des projets** en donnant une primeur d'investissement aux **riverains des projets**. Favoriser l'**acceptabilité des projets auprès des riverains**



CIRCUIT-COURT

Donner un sens à l'épargne en créant un circuit court. Permettre aux investisseurs de savoir **où va leur argent**.

Ce que nous proposons



DU FINANCEMENT PARTICIPATIF

- en obligations/minibons/prêts ;
- en actions.



DES PROJETS DIVERSIFIÉS DANS TOUTE LA FRANCE

- en tout type d'EnR , de projets de la transition énergétique et d'innovation dans la transition énergétique;
- en développement, à construire ou en exploitation (refinancement) ;
- Durée entre 2 et 7 ans
- taux d'intérêts et rendements entre 4% et 7% par an.



UNE PLATEFORME ACCESSIBLE À TOUS

- collecte de 100 k € à 8 000 k €;
- investissement à partir de 10 € et sans plafond maximal obligatoire.



Le cadre réglementaire



Le cadre réglementaire



Loi du Financement participatif du 1er octobre 2014

- fin du monopôle bancaire pour les prêts ;
- création de deux statuts dédiés.

C.I.P Conseiller en Investissements Participatifs

Délivré et contrôlé par l'**Autorité des Marchés Financiers (AMF)**.

Intermédiation d'**obligations**, de **minibons** et de **prises de participations**.

I.F.P Intermédiaire en Financements Participatifs

Délivré et contrôlé par l'**Autorité de Contrôle Prudentiel et de Régulation (A.C.P.R)**.

Intermédiation en **Dons** et de **Prêts participatifs**.

Le cadre réglementaire



Le parcours investisseur

- Prendre connaissance des Risques et des CGU de la plateforme
 - ➔ J'accède aux modalités des collectes (Taux et durée)
 - Répondre au questionnaire investisseur
 - ➔ connaître l'expérience et les attentes de chacun
 - Transmettre une pièce d'identité et un JDD
 - ➔ Procédure obligatoire dans le cadre de la LABFT
- ➔ Un processus d'inscription un peu lourd au nom de la transparence, de la LABFT et de la protection des consommateurs !**

L'analyse de votre profil

	Je suis novice en matière d'investissements	Je suis initié·e en matière d'investissements	Je suis expert·e en matière d'investissements
Je souhaite prendre le moins de risques possible	TRÈS PRUDENT·E	PRUDENT·E	ÉQUILIBRÉ·E
Je suis prêt·e à investir une partie de mes économies dans des placements risqués	PRUDENT·E	ÉQUILIBRÉ·E	DYNAMIQUE
Je suis prêt·e à investir l'essentiel de mes économies dans des placements risqués	ÉQUILIBRÉ·E	DYNAMIQUE	DYNAMIQUE



Les 2 solutions d'investissement existantes



Qu'est-ce qu'une **obligation** ?



Qu'est-ce qu'une obligations?

Une solution de financement facile à appréhender

- Taux de 4 à 6%
- Maturité de 1 à 5 ans
- Obligations simples ou convertible

Une dette junior, sans impact sur la dette bancaire

Une souplesse de remboursement

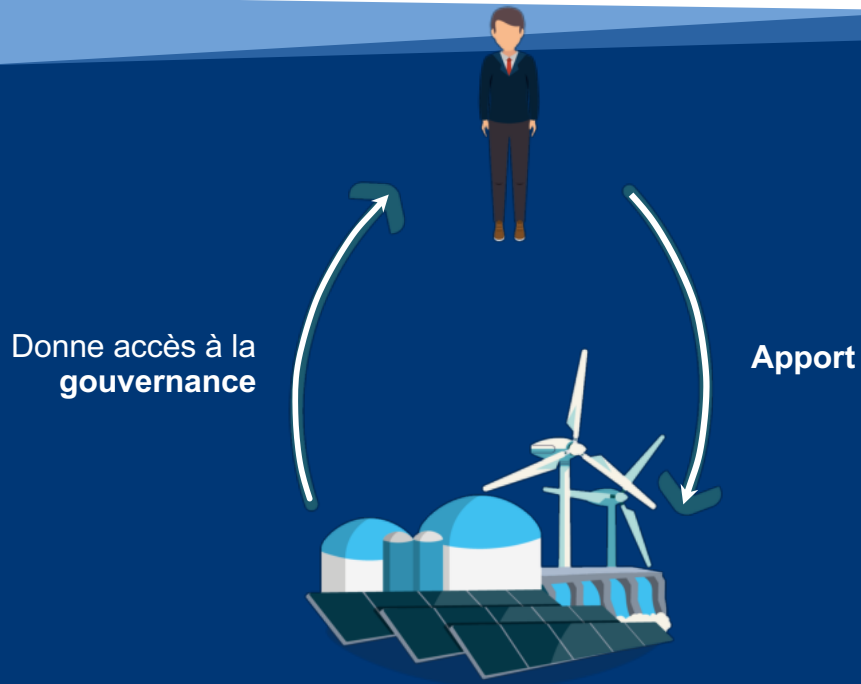
- Annualisé
- *In fine*
- Remboursements anticipés sans pénalités



Junior ? Sénior ? Kézako ?

Annualisé ? In fine ?

Qu'est-ce qu'une action ?



Enerfip propose une Application numérique de gouvernance



Taux de rendement
de 5 à 8 %



Durée de l'investissement
de 5 à 15 ans



Regroupement en **Société Citoyenne**

Qu'est-ce qu'une action ?

Une solution de financement plus delicate à approcher

- Taux de 4,5 à 7%
- Maturité de 4 à 8 ans
- Actions ordinaires

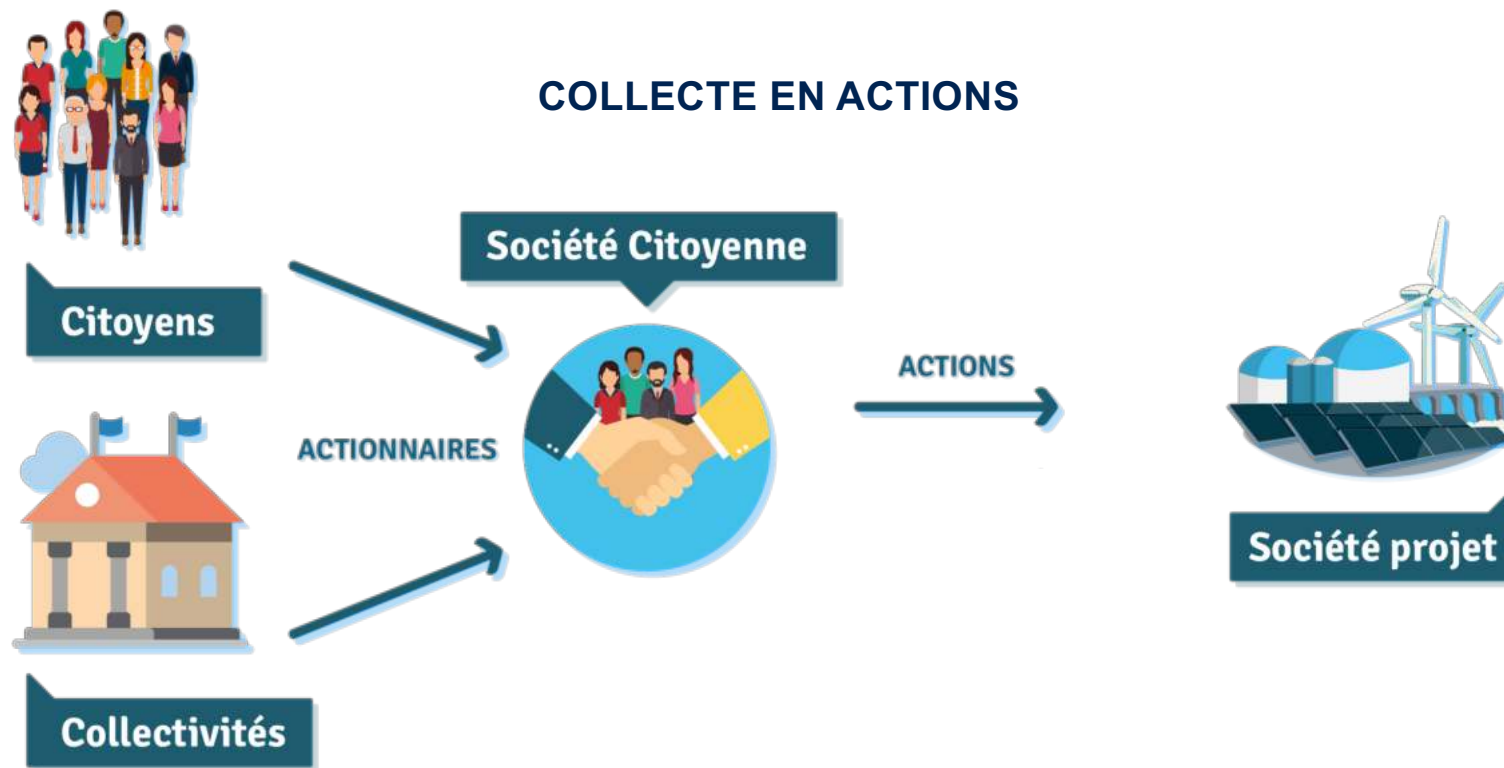
Une association à la gouvernance, de manière numérique ou physique



Une incertitude sur les versements et leur périodicité

- Dividendes
- *In fine*
- Possibilité de revendre ses titres, sous conditions

Comment fonctionne une collecte en actions



Ce qu'il faut retenir de tout ça

1. **S'assurer du bon enregistrement de la plateforme ➔ ORIAS**

2. **Appréhender la nécessité de répondre au questionnaire au moment de l'inscription (LABFT, conseil...)**

1. **Chaque investissement comporte un risque (perte de capital totale ou partiel, illiquidité)**

1. **2 solutions d'investissement distinctes : en prêtant de l'argent ou en devenant actionnaire**

2. **Avoir un impact vertueux sur son territoire et sur son épargne, c'est possible**

Frais et fiscalité



GRATUITÉ

Les services sont **totale**ment gratuits pour l'investisseur :

- pas de frais d'inscription
- pas de frais de gestion



IMPOSITION

Le prélèvement forfaitaire unique (**30%**) s'applique sur la base des revenus :

- CSG/RSD : **17,2 %**
- Impôt Forfaitaire sur le Revenu : **12,8 %**



PRÉLÈVEMENT

Le **prélèvement se fait à la source** et l'investisseur perçoit ses **intérêts ou dividendes nets**.



DÉCLARATION

La **déclaration de revenu** de l'investisseur est **préremplie**.



Dynamique et application du financement participatif



Le scénario proposé pour les parcs éoliens de Soudron et Cheniers

COLLECTE EN OBLIGATIONS SIMPLES

- **Projet purgé de tout recours ;**
- **Taux d'intérêt : entre 5 et 6%/an ;**
- **Maturité : 2 à 3 ans;**
- **Minimum d'investissement : 10 € ;**
- **Phasage de la collecte : Les 10 premiers jours, réservée aux habitants des communes concernées par l'enquête publique. Ensuite ouverture au département ;**
- **1 réunion publique d'information en amont de la collecte, 3 000 bulletins d'informations distribués et 2 communiqués de presse ;**
- **2 Permanences d'investissement pour les riverains du projet.**



MERCI DE VOTRE ATTENTION

